

## L'ESCOLE GASTOU FEBUS A BIARRITZ

(DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES)

Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu mettre le détail de la soirée du 24 septembre à Biarritz, parce que le texte de certains discours qui y ont été prononcés nous est arrivé au moment de la mise en pages. Nous sommes heureux de pouvoir combler cette lacune et de renouveler aux amis qui nous ont si admirablement accueilli l'expression de notre reconnaissance.

Après la fête de nuit donnée sur la place Ste-Eugénie le samedi soir, par les troubadours Montagnards, assistés gracieusement par la vaillante *Harmonie des Enfants de Biarritz*, dirigée avec tant de talent par M. Peria et le Rallye-Biarritz, le Syndicat des Fêtes a offert à nos musiciens et chanteurs un punch des plus confortables au café Anglais.

M. Ardoïn, président de *Biarritz Attraction*, toujours aimable et bon, a prononcé une allocution qui a été couverte d'applaudissements et que le *Petit Courrier de Biarritz*, résume en ces termes :

Le Syndicat d'intérêt général *Biarritz Attraction*, remercie MM. Adrien Planté, directeur de l'*Escole Gastou Fébus* et le docteur Despagnet, d'avoir choisi Biarritz pour l'inauguration des concours littéraires et poétiques de leur Société et la distribution des prix aux lauréats. Grâce à leur initiative, c'est ici que l'*Escole Gastou Fébus* tient sa première assemblée, au milieu des attraits et des charmes de notre beau pays.

Honneur aux Troubadours Montagnards et aux pupilles de cette Société, qui n'ont pas craint d'affronter les fatigues d'un long voyage pour nous apporter les brises harmonieuses des Pyrénées et se joindre à l'*Escole Gastou Fébus*, dont ils forment la section musicale. Grâce à eux, cette réunion est transformée en une véritable fête populaire.

Je lève mon verre pour boire à la santé de MM. Planté et Despagnet et à celle des Troubadours Montagnards, à l'*Harmonie des Enfants de Biarritz*, et au Rallye-Biarritz et à tous ceux qui ont concouru au succès de ces fêtes inoubliables.

A vos santés, à tous, messieurs, à vos succès, et au bonheur de vous revoir.

Monsieur Fouchou, président de la Société des Troubadours, répondit en buvant aux Biarrots.

M. le docteur Dejeanne, vice-Président de l'*Escole Gastou Fébus*, remercia en termes émus et chaleureux M. Ardoïn et s'adressant au maire de Biarritz, il ajouta « puisque j'ai le plaisir d'être votre collègue, en tant que maire de Bagnères, j'ose espérer que vous voudrez accepter d'ores et déjà l'invitation de la Ville de Bagnères, je bois à la Ville de Biarritz. »

A son tour, M. le docteur Despagnet, dans une brillante improvisation dit : « Merci à tous, à vous, Chanteurs, qui voulez garder intacts ces airs pyrénéens dont les échos de nos montagnes vibrent encore grâce à vous ! A vous messieurs de l'Escole, poètes, musiciens, peintres, amants passionnés de la beauté, fils de cette belle terre de France, gascons, bigourdans, béarnais, dont le cœur vibre d'un amour ardent pour la petite patrie, pour le clocher natal !

Merci d'être venus porter ici la richesse de vos intelligences : Biarritz est fière de vous revoir. »

Quand les bravos eurent cessé, Simin Palay, mis en verve par le champagne, répondit en ces termes au docteur Despagnet :

Moussu lou douctou,

Qué biénet de parla de la petite patrie é moun cô qu'a trémoulad !

Qu'a trémoulad permou que nou pouch pas éntené aquets mouts, hore de case, sense qué daban mouns ouelhs nou passe toute la courdlhère de las càuses aymades é dechades lahore, la may, la case, lou clouchè, lous cams é lous bos, lous sendés escus oun sé ban pèrde....

E pourtant, qu'ad bouy aboua, aquet brumalh qu'éy passad biste, aci oun tout ey ta béroy; las gouyatines qu'éy soun engalines, Diu sab quin! è charmantes... qui ad pod sabe! lous omis qu'éy soun d'u arcouelh bertadèremen rare, e lou bi, per ma fé! qu'éy ta bou que la paraule qué-s desligue.... quasi trop, même.

E permou d'aco qué-m permeterat d'escourta lous més còumpliments; qué tringui à tout è à tous è qué trinqué biste permou qué, si disè lou mé brabe payri, quan trinquen qu'éy sidné qué ban bébe, è né p'estuyi pas qu'aqéro, qué-m hè prou de gay! A la boste, messius!

La soirée s'est prolongée cordiale et animée, dans la plus douce intimité.

Puis les Troubadours Montagnards se sont dispersés pour aller loger chez l'habitant, car tous ceux qui le pouvaient ont tenu à offrir l'hospitalité.

A. P.

---

## PROPOS GASCONS

---

### CADETS ET FAUX-NEZ DE GASCOGNE

Pour mieux appareiller sa figure et le masque tragi-comique de Cyrano de Bergerac, Coquelin adapta à la trompette trop courte de son nez un appendice en carton : l'acteur jouait la comédie.

Quand, au mois d'août dernier, des lettrés et des artistes, de Toulouse, de Carcassonne ou de... Paris, au lieu de se réclamer de leur terre natale, prenaient eux aussi le faux-nez de cadets de Gascogne, ces acteurs jouaient la comédie à leur tour.

Si tous ces voyageurs en quête et en mal de pays d'origine étaient venus chez nous au lieu de s'arrêter à nos frontières, en leur donnant l'hospitalité, nous leur aurions accordé par dessus le marché des lettres de naturalisation, sans qu'ils aient à les prendre. L'occasion de fraterniser était unique. Des extrémités du Sud-Ouest et du Sud-Est, Provençaux et Gascons s'étaient donné, en mai, rendez-vous à Agen, pour y célébrer le centenaire de notre Jasmin : un cadet, celui-là, de la vraie roche méridionale. Tous les croyants des deux midis de la France, nous avons rêvé, en l'honneur du grand poète gascon, de fêter à la fois le Renouveau de l'Année et le Renouveau de la Langue Romane. Ainsi que se pressaient, aux temps passés, dans les chemins de Compostelle tous les dévots de Saint-Jacques, en ce Concile général agenais, pieux pèlerins, nous devons ensemble converger. Eh

bien, non, sous le prétexte de faire honneur à Jasmin, tous ces Languedociens de Paris ont d'abord fait retarder de trois mois les fêtes du centenaire; ce n'était rien encore, mais ce qui fut trop, c'est qu'ils ont transformé une cérémonie, destinée à être sans pendant et sans lendemain, en un numéro de parade de cirque ambulante et cosmopolite.

Certes, nous n'avions pas besoin des cuivres de ces Barnums pour guider notre marche à l'Etoile! Sous la conduite de Mistral, le patriarche, les félibres provençaux devaient venir de leur Orient français à cette nouvelle adoration des rois mages.

Porteurs des présents symboliques, ils allaient pour la première fois tenir chez nous les assises annuelles de la Sainte-Estelle. C'est à Agen que les libations de la sainte coupe d'or allaient sceller l'alliance de Gascogne et de Provence.

Mais par la faute de ces pseudo-cadets et de ces vrais trouble-fêtes, Mistral n'est pas venu. Ainsi que Jésus-Enfant prêchait au Temple parmi les docteurs, il y a bien des années, au pied de la statue qu'on érigeait à Jasmin, celui qui devait être le Messie de la Renaissance Romane fit entendre des vers superbes à la gloire du grand Précurseur.

Et le jour de la consécration définitive, la place de Mistral à Agen est restée vide! Quelques félibres de Provence se hasardèrent en fourrageurs, à coudoyer la caravane parisienne. A Agen, tous confondus dans la débordante joie gasconne, les rivalités se perdirent; mais au loin, en pays conquis par eux, ces gens du Nord fermèrent la bouche aux premiers mots de nos frères du Sud-Est. Nos bons Français du Midi furent traités de séparatistes, la garde qui veille aux barrières du Capitole faillit les prendre au collet et notre ami Paul Mariéton n'est pas encore revenu de son ahurissement!

Ces fêtes de Jasmin, avec et malgré les prétendus gascons, furent belles d'enthousiasme méridional. Pour ces étrangers, Agen n'était cependant que la première étape du voyage, et le centenaire, un de ces levers de rideaux auxquels il est de bon goût d'arriver en retard. Combien d'entre eux ont brûlé cette première station pour arriver plus vite à Toulouse et à Carcassonne.

A l'arrêt du train de Paris sur les quais d'Agen, en cette soirée sénégalienne du 7 août, le plus artiste de nos poètes se tenait accoudé à la fenêtre de son wagon contemplant, extasié, les irradiations des éclairs de chaleur: feu d'artifice comme la main des hommes ne saura jamais en allumer. Groupés aux portières, tous ses amis connus et inconnus le pressaient de descendre. Mais non, le poète français dédaigna le poète gascon et continuant sa route vers Toulouse, la préférée, il se contenta de participer au centenaire, par procuration, avec de très beaux vers où Jasmin n'était même pas nommé. Qu'était-ce que cela en effet, Jasmin? Un perruquier! Oui quelque chose comme le boulanger Reboul, le mitron du poème de l'Ange à l'Enfant. Il paraît que ce *raseur* agenais avait au temps jadis griffonné des vers patois sur ses papillottes!

Pauvre Jasmin, en sus de ce dédain confraternel, on lui a fait voir bien d'autres mépris. Pour l'ancêtre Goudoulin et pour le

félibre Fourès, rien ne devait être assez glorieux. C'est pour eux qu'on fit débarquer à Toulouse ces demoiselles de l'Opéra.

L'impresario Pedro Gaillard — un cadet de *Toulouse* s'il vous plaît — réserva au Capitole la primeur de danses grecques qui n'avaient rien de gascon. On dénicha même l'échope oubliée d'un savetier poète et je crois que, dans Toulouse la démocrate, on esseyà avec le rapetasseur d'éclipser le coiffeur agenais.

Agen n'avait pas eu les faveurs du corps de ballet, il n'eût pas même celles du Ministre. Le pauvre homme né je crois sur les bords de la Marne, on le sacra en Languedoc, cadet de Gascogne, entre deux vins d'honneur. Elle était trop forte celle-là! *Aquet caddet de ministre que.....* chut! J'oubliais que la Politique ne doit pas franchir la porte de *Gastou-Fébus*.

\* \* \*

Les vrais cadets de Gascogne, cadets de la plume et cadets de l'épée, moi qui me suis fait comme leur héraut d'armes, je ne saurais assez haut claironner leurs titres, puisque ceux qui ont emprunté leur nom ignorent leurs gloires.

Ils ont méconnu Jasmin parce qu'ils n'avaient pas pris la peine de le lire. Par ce temps de démocratie il eut été juste de reconnaître que l'enfant du père bossu et de la mère *torte* monta aussi haut qu'il était parti de bas. Que pèsent les chroniques hâtives et railleuses de Francisque Sarcey à côté des *lundis* éloquentes et répétés que lui consacrait, il y a cinquante ans, le critique Sainte-Beuve. En ce temps-là, la *Revue des deux Mondes* et l'*Académie française*, l'antichambre et le salon les plus fermés de France, ouvraient au poète patois en visite, leurs portes à deux battants. Et dans le concert de louanges académiques les solistes étaient tour à tour l'austère Villemain et le délicat Nodier qui pronaient suivant leur tempérament d'écrivain l'*Abuglo de Castel Culhé* ou *lou chalibari*.

Contemporain des Musset et des Lamartine, Jasmin porta la flamme de son inspiration aussi haut que celle de ces deux grands poètes dédaignés comme lui. Mais si la mode passe, le génie comme le soleil dissipe les brumes de l'oubli. Pour donner à Jasmin un rang élevé parmi les esprits les plus lumineux, il suffit de le lire.

Quand il parle de la Liberté, en un vers il en dit plus que Barbier dans les plus enflammées de ses Iambes.

*You bei trouba lous Reys que benen pas me querre!* Je vais trouver les Rois qui ne viennent pas me chercher!

Au milieu des ténèbres de la Gascogne, semblable au coq gaulois annonçant le réveil du jour de gloire, Jasmin présage prophétiquement l'aurore nouvelle : *O ma ienguo, tout me zou dit plantarey une estrello à toun frown encrumit*, et il allume, au front de la Langue ressuscitée par lui, ce flambeau que les orages du Nord ne sauront plus éteindre.

Jusqu'à ce jour ses fils distraits l'admiraient de commande, beaucoup d'entré eux ne l'avaient même pas lu. Maintenant ses œuvres ont retrouvé la vogue inoubliable; les Papillotes resteront le livre du chevet gascon; ainsi que la Gascogne sa mère dont le sort est lié au sien, notre Jasmin a entendu sonner l'heure lente de la Justice.

\*\*\*

Si l'École buissonnière parisienne négligea au cours de ses escapades les demeures de nos cadets de la plume, elle n'a même pas fait honneur à nos cadets de cape et d'épée — à ceux qui inventèrent le mot et la chose — de visiter près de Tarbes, d'Auch ou de Bayonne leurs vieilles gentilhommières.

Entre tous ces gens de guerre, qui ont cimenté avec le sang du Midi la cohésion de la patrie française, je veux en remémorer trois, tous de la même race et du même nom.

Le premier, l'ancêtre, Manaud de Batz fut le camarade des bonnes et des mauvaises fortunes du roi Henry. En pleines guerres de Religion ce catholique s'attache indissolublement à la bannière du prétendant huguenot. Après avoir fait taire par patriotisme ses scrupules religieux, il fut de ceux qui convinrent le Béarnais que la France et Paris valaient bien une messe. Avec Manaud et avec ses compagnons, ce fut la vraie revanche de l'invasion du Midi par les gens du Nord, aux mauvais jours albigeois. En luttant jusqu'au bout contre les Guisards lorrains alliés à l'Espagne, tous ces Gascons firent la conquête du royaume, et suivant le joli mot qu'Adrien Planté aime à redire et qui était vérité certaine en cette fin du xvi<sup>e</sup> siècle, ils annexèrent la France à la Gascogne et au Béarn.

Sous le règne d'après, Charles de Batz-Castelmoré — le capitaine d'Artagnan pour le nommer — partait à quinze ans de son château de la Misère, monté sur un bidet de 22 francs et logeant, avec le diable, quelques écus dans sa bourse. Les Mémoires du capitaine-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires du Roi, nous prouvent que ce vaillant fut à la fois un héros du roman et de l'histoire. Après une vie dont les jours furent marqués par autant de coups d'épée, d'Artagnan mourut général, sur le champ de bataille, emporté comme Turenne par un boulet de canon.

Au siècle suivant, le petit neveu de Manaud de Batz et d'Artagnan, le baron de Batz devait, en pleine Révolution, accomplir les exploits romanesques du chevalier de Maison Rouge. Et dire que le bon Dumas n'a pas su trouver cette filiation à ses trois mousquetaires ! Lorsque Louis XVI était conduit à l'échafaud, Batz traversa, le sabre à la main, le cordon des gardes nationaux en criant : « A moi, les Français qui veulent sauver leur Roi ! » Sa voix restée sans écho, il rebroussa chemin sans blessures, mais il resta à Paris, et travaillant, à la lettre, à des œuvres souterraines, il faillit faire évader Marie-Antoinette de sa prison. Les Jacobins eurent beau mettre cette tête à prix, ils ne purent jamais l'acheter ou la prendre. C'était des cadets de Gascogne et c'est nous qui descendons d'eux !

\*\*\*

Aujourd'hui, venus en pèlerinage dans le pays basque, les Gascons, voyageurs à leur tour, foulent une terre plus vieille que la leur. Les cadets reçoivent l'hospitalité de frères aînés, dont depuis le temps des ancêtres communs — les *Vascones* — ils portent le nom glorieux. Vous autres, vous avez su évé de l'oubli la vieille

langue des Eskualdunacs vainqueurs de Roland, et suivant les beaux vers de mon filleul Miqueou Camélat, vous l'avez conservée :

« *Clare et nete,*

« *Coum u ray de sourel aïis bets matiaïis de May!* »

Nous autres, nous avons oublié la langue vasconne pour parler celle de Rome qui nous dompta mais que nous vainquîmes à notre tour. Mais nous vous montrons dans cette réunion fraternelle que nous nous souvenons des liens du Passé.

S'il nous arrivait de vous méconnaître, nos villes et nos vallées, qui s'appellent Luz et Bastan comme les vôtres, clameraient avec leurs noms, contre l'ingratitude de leurs enfants.

Sur la frontière Hispano-Française, en cette terre basque où tous les paysans sont gentilshommes, s'étend, en effet, la vallée de *Bastan*; suivant la signification de ce mot — tous en un — les villages de la vallée forment, depuis les temps préhistoriques, une confédération. Dans nos montagnes du Lavedan, se rencontre une seconde vallée de *Bastan*, où les villages — *les vics* — ont mis eux aussi en commun leurs eaux thermales et leurs pâturages.

Et puisque nous sommes bien ici entre frères aux grands cœurs et aux grands souvenirs, laissez-moi répéter ces paroles batailleuses :

Les autres, c'était les faux-nez de Gascogne, c'est nous qui en sommes les Cadets !

Xavier DE CARDAILLAC.

---

## LOU GABE

---

*Au Docteur Félix Despagnet.*

Segut s'ou bort de l'aygue clare  
Qui doussete debare  
Coan la mareje n'esle pas,  
Qu'escoutabi, l'amne bagante,  
Lou briu qui cante  
Plan esclarit en lou soun jas.

E d'un estrem à l'aut dou Gabe,  
Au cap dou poun,  
Un bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

—  
Qu'aymi debisa dab l'ayguete  
La mi brabe amiguete :  
— « Oun es basut, Gabe aymablou  
Qui tan arrisen et passejes,  
E qui carrejes,  
Tems a, de Bayoune au Sablot? »

— « Oun souy basut? En haut d'Es-  
[pagne,  
Catus de la montagne  
Qui de louen empare lou céu,  
E qu'ey mey blanche la cugnère  
Que lan d'agnère  
Pramou que souy hilh de la nèu.

E d'un estrem à l'aut dou Gabe  
Au cap dou poun,  
Un bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

—  
Cabbat peyres esbrequerades  
En mile punterades  
Qu'arribi dinc a Gabarni  
Oun m'eslenqui hens ue arelhe,  
E, coan sourelhe,  
Brume de perles heu brouni.

Après, coum ue asse toursude  
Cabbat lou roc qui sude  
Que-n bau chens ha ne un ne dus,  
E, coum se-m calè tira pene,  
Que-m déchì pene  
Dela l'asprut peys de Luz

E d'un estrem à l'aut dou Gabe,  
Au cap dou poun,  
U bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

—  
Banlèu que déchì Peyrehite  
Enta la terre benedite

Oun parechou la may de Diu :  
Terre de Lourde enmiraglade,  
Que-t hey l'aubade  
Dab lou clapoudis dou men briu.

Qu'espie à burla mant u cierge  
Enta la douce Bierje  
Per Betarram, e que me-n bau,  
Jumpat per la lenque mayrane,  
Courre la plane  
De Nay e lou Castet de Pau.

La mie ayguete a grane coente :  
Que-n ba coum qui la bente,  
E, trebucan aus coate pès,  
Salude en ha la cabriole,  
Rey de l'Escole  
Mous Adrien Planté d'Orthès.

E d'un estrem a l'aut dou Gabe,  
Au cap dou poun,  
Un bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

Coan ém au poun de la Coudete,  
Me-n bau chens esquirete,  
Da pots au Gabe d'Aulouroun;  
Coun et apregountit sur place,  
Camin amasse  
Que hey dab lou charman miejoun.

L'aygue, per lou chalan hourade,  
Bagne Peyrehourade

Peyrehourade, lou 24 de sétème 1898.

Oun j'a de bère e brabe jen :  
Aquiü coan la mareje mounte,  
L'aygue pregounte  
Hè plecs coum la ma dab lou ben.

En u courné dou port de Lanne,  
Trebucui l'Adou grane  
E que me-n bau doun tout se-n ba.  
Bayoune de terrès e-m sarre  
Dinc à la barre  
E que-m anégui hens la ma. »

E d'un estrem à l'aut dou Gabe  
Au cap dou poun  
Un bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

Ejou labets : — « Aygue berdouse,  
En trebucan clarouse  
A la bère aygue de l'Adou,  
Salude enta drete, lahore  
Nouste Isidore  
Lou gran e poulit Troubadou.

Coan per la ma sis embarjade,  
Dits à l'aygue salade :  
— « Beroje ma qui te-n arrits,  
Truque las manns, dau coum u hole  
Enta l'Escole  
Qui hè hesteja tout Biarrits. »

E d'un estrem à l'aut dou Gabe,  
Au cap dou poun,  
Un bielh castet es miralhabe,  
Lou castet d'Aspremon.

C. DAUGÈ.

---

## RAPPORT GÉNÉRAL SUR LE CONCOURS DE 1898

---

### I

#### Sujets imposés : POÉSIE

1° *Lous Caddets de Gascounhe.*

2° Traduction du Psaume 137. *Super flumina Babylonis.*

Nous avons le regret de constater que le premier sujet tel que le jury le comprenait n'a été traité ni par les poètes béarnais ni par les poètes landais.

En choisissant ce titre très suggestif *Lous Caddets de Gascounhe*, nous avons en vue l'actualité historico-dramatique résultant du succès retentissant de *Cyrano de Bergerac*, la pièce si connue de Rostand.

Nous pensions que les Gascons trouveraient dans cette indication, l'occasion de chanter la vieille vaillance nationale, toute faite

de bravoure, d'insouciance, de gaieté, que les Gassions, les d'Artagnan, les Trois-Villes, les Puységur ont fait admirer sur tous les champs de bataille européens aux siècles derniers, en attendant que nos héros du XIX<sup>e</sup> siècle, marchant sur leurs traces et reprenant leurs traditions, aient inscrit dans nos fastes militaires les noms glorieux de Bernadotte, Barbanègre, Durrieu, Darricau, Lamarque, Pourailly, Dambarrère, Bosquet, Camou, Dugenne... je ne puis les nommer tous.

Un seul béarnais, habitué à de nombreux succès poétiques, nous a envoyé un sonnet bien venu sur « *Lous Caddets de Gascounhe* ». Malheureusement il avait réservé son enthousiasme pour les bruyants *Cadets*, dont le Languedoc vient d'applaudir les beaux talents ; mais qui ne pouvaient avoir ni rien de commun avec notre œuvre félibréenne gasconne, rien de commun avec l'œuvre maîtresse de Rostand. C'est une erreur regrettable de la part de notre habile confrère. Vraiment malgré leur amabilité *les Cadets*, qu'il a chantés ne pouvaient s'attendre à aucun encouragement dans nos Jeux Floraux. Comme l'a si bien dit le rapporteur de la Commission de section, M. Labaig-Langlade : « Per aco nou-ns payreram pas d'embia tous lous noustes arris amistous a l'aymat musicayre qui ha balhat tant de nautat au Biarn e qui hè tant d'haunou a l'Escole Gastou Febus.

Ainsi que les lauréats des premiers prix des concours précédents, notre confrère, M. Henri Pellisson, auquel il est fait allusion dans les observations qui précèdent, a été mis *hors concours avec rappel de médaille de vermeil*.

La Bigorre a fourni le seul poète qui ait traité le premier sujet. Sa pièce portait le n<sup>o</sup> 7 sous la devise : *Gascougne adii, Terro de Diu!* emprunté à notre ami Camelat.

Le rapporteur de la commission de section, M. le docteur Dejeanne a résumé comme suit le mérite de l'œuvre : « Il y a de la vivacité, de la verve ; la langue, le ton et le style répondent bien au sujet ; la pièce est excellente avec un vrai goût de terroir : l'auteur doit être un digne et vrai Cadet de Gascogne ». En effet, en ouvrant le pli cacheté, on y a trouvé le nom de *Simin Palay*, déjà lauréat de tant de concours. A l'unanimité le jury lui a décerné la médaille de vermeil.

Le deuxième sujet, la traduction du psaume 137 : *Super flumina Babylonis* a tenté plusieurs poètes des trois dialectes.

Trois pièces ont fixé l'attention du jury.

Celle qui a mérité la médaille de vermeil est due à M. *Simin Palay* ; on y retrouve « la bonne langue, la verve, la facilité, qualités habituelles à son auteur : (Rapport du D<sup>r</sup> Dejeanne.)

La première mention est donnée à M. l'abbé Daugé, curé de Saron-S<sup>t</sup>-Agnès (Landes) ; langue facile, connaissance de la prosodie.

La seconde mention à M. l'abbé Barregat, curé d'Ourde en Barousse (Hautes-Pyrénées). Le rapporteur de la Commission de section, le D<sup>r</sup> Dejeanne, formule ainsi l'appréciation de la Commission : « Vers en général corrects ; mais orthographe irrégulière : quelques élisions fautives : la traduction est exacte, a de l'allure, du mouvement et malgré ces critiques, mérite un sérieux encouragement à l'auteur ».

II

Sujets imposés : PROSE.

- 1<sup>o</sup> Une page de l'histoire du pays de Béarn et de Gascogne.
- 2<sup>o</sup> Ruth au champ de Booz. Scène biblique.

1<sup>o</sup> SUJET : *Ruth au champ Booz.*

Le jury a décerné :

- 1<sup>o</sup> Une médaille d'argent à M. Lousalet-Artetz, de Pardies-Nay (Basses-Pyrénées).

Peut-être le récit pourrait-il être plus littéraire dans la contenance des phrases : mais la langue est très béarnaise, l'orthographe excellente et soutenue, logiquement suivie. M. Loussalet-Artetz, semble destiné à être un meilleur *prosateur* qu'un bon *poète* béarnais : il a trouvé sa voie : il est certain de recueillir de nombreux lauriers dans la carrière dans laquelle il débute si bien.

- 1<sup>o</sup> Une médaille de bronze à M. Espagnolle, d'Aspain en Lavedan (Hautes-Pyrénées).

Comme l'a dit très justement le rapporteur de section, le docteur Dejeanne, il y a dans les œuvres de M. Espagnolle, malgré quelques emprunts au français, tout un petit recueil intéressant de mots, dont malheureusement parfois l'orthographe semble fantaisiste, notamment *ill.* à l'initiale pour marquer *l* mouillée et le mot *belle may* ?...

2<sup>o</sup> SUJET : *Une page d'histoire locale.*

Le jury a été d'avis de décerner :

- 1<sup>o</sup> Une médaille d'argent à M. Bergez, de Lurbe (Basses-Pyrénées) qui a présenté comme page de notre histoire locale : *Dé l'affievement det Bager d'Aulowrou, baccants de Serro-Souech, mountagnos de Binet et de Boeytgran en fabou de quéro bilo et d'ets loqs de Souechs, Aysus et Lurbe 1545-1601. Tirat deras archibos de Lurbe et escribut en parla der-endret*

Ce travail est fort documenté et il est assez difficile de dégager absolument la part qui revient à l'auteur dans le résumé de tant de documents ; mais son exposé est fort clair, très bien conduit en une langue uniformément pure. Nous avons cependant relevé quelques gallicismes tels que *Seignou Souberain*, *malgré*, *mette mémouères desgats*, *quantitat*... et de nombreuses hésitations dans l'emploi de la conjonction *et* qu'il traduit parfois par *y* — fort employé, nous le savons dans le dialecte oronais, — parfois par *et* qui amène trop souvent des confusions avec l'article oronais *et* s'écrivant de même. Il faut choisir entre *y* et *é* sans *t* et rester fidèle à la forme choisie.

M. Bergez fait précéder son travail par un avant-propos fort bien déduit, en français, sur l'étude des dialectes béarnais. Le Jury lui eut décerné une médaille de vermeil sans les défaillances orthographiques que nous venons de lui signaler et surtout s'il n'avait pas *signé ses envois*.

Nous appelons votre attention, Messieurs, sur ce point capital dans un concours ; il est *absolument* recommandé de ne pas se faire connaître : on met son nom dans une enveloppe cachetée dont la suscription porte une devise qui se retrouve sur le manuscrit. Le

jury ne connaissant pas les auteurs des pièces soumises à leur examen se trouve pour les apprécier plus libre, plus indépendant.

Nous avons eu le regret de prendre, à ce concours, une mesure radicale à cet égard. Un des concurrents que nous ne nommerons pas, a envoyé très soigneusement calligraphiée une pièce *pour chaque partie* du concours : il ne s'est pas contenté de mettre en tête de chacune d'elles un timbre humide indiquant son nom, ses fonctions, son adresse : il nous a encore écrit en nous détaillant tous ses titres à nos récompenses, qu'il sollicite comme le complément de toutes celles qu'il a reçues, même pour des causes absolument étrangères à des jeux floraux.

Sans chercher à prendre connaissance de ses pièces, le jury a *unanimentement* décidé de l'exclure du concours.

C'est dommage, je n'hésite pas à le déclarer ; car il y avait là une somme de travail importante : mais au-dessus de tout ce travail, de ce temps employé, de cette bonne volonté inutilisée, il y avait la dignité du jury, seul juge du mérite des œuvres et dont la plus rigoureuse impartialité fait la seule loi.

2<sup>o</sup> Une mention honorable à M. Nogué, de Geü (Hautes-Pyrénées), pour son récit historique *Eramade ded arrey batuda p'est paysas*.

Le docteur Dejeanne au nom de la section, s'exprime ainsi à son sujet : « La composition est bien ordonnée ; la langue généralement bonne. Nous avons peine à croire cependant, que dans le Lavedan les cloches ne doivent pas se traduire par *Campanos* et *Clochos* nous paraît un barbarisme ; la syntaxe aurait aussi à se plaindre des traductions de *volte-face* et de *saue qui peut* par *Bolta fasa et sauba qui-s pousque*.

Pour rendre *parmi* et *plusieurs*, l'auteur pouvait trouver mieux que « *permi* » et « *plusieurs* »,

### III

#### Théâtre

Une pièce de théâtre a été présentée sous le titre de *Sente Quiteyre* tragédie en deux actes.

C'est le début d'un auteur que nous n'avions pas encore rencontré dans nos concours précédents et auxquels son coup d'essai promet un brillant avenir.

Dans les sujets imposés, de ce même concours, il a obtenu une première mention pour sa bonne traduction du Psaume 137.

Le rapporteur de la Commission de section, M. Darclanne, s'exprime ainsi à son sujet : « Je fais cependant exception pour la tragédie « *S<sup>te</sup> Quiteyre* » où fourmillent d'excellents vers parsemés d'images. » Le jury a été unanime à récompenser par une médaille de vermeil, l'auteur de cette œuvre, M. *l'abbé Dauge*, curé de Saron-St-Agnet (Landes).

### IV

#### Sujets libres : POÉSIE

Le rapporteur de la Commission de section, M. Labaig-Langlade,

a présenté une intéressante critique du concours soumis à son examen.

« Lou casau dou Biarn nou-ns ha pas balhat touts lous beroyes flocs qu'hauren habut ahide de coelhe. Se lous oubrès soun prou en aboude, hère d'obres qu'amuchen hens la loue habilhure ue grane praubeyre. La maye part dous noustes cantayres que soun toucats dou mau de terre.

« Disem détire que ta esta pouète n'ey pas prou de sabé apriga ue hoelhe de rayes escriutes dab u rimatori au cap. E quin rimatori per cops ! De mey, qu'ant de cabilhes ! qu'ant de trebucs !

« Disem encoere que'quoau que sie l'esturment ouu bouham, tutarre, flabute ou clari. l'ahaa mayourau qu'ey que la cante que sie yuste. Badoune que s'en cau hère qu'ère que sie toustem plaa mesurade. Se n'habem pas coundat touts lous bers faus qu'ey pramou que lou tribailh que-ns ha heyt pouu ! E que seram bahide desencusats qu'and sauran qu'ère dab u die de calou estermiglante que nous auts hourucabem aquets papès.

« Disem de mey que ta u poète que-y ha d'autes causes a ha que d'embia flaunhaqueries à ue béroye !

« Ayustam qu'u palhat d'embeyous qu'han sinned la loue obre e que l'u d'eyts qu'ha parat tout franquement la maa, en mendicant une trene de flous !

« Acabam lou nouste tribailh en disent que touts n'han pas ales prou canerades ta gaha la boulade decap aus mounts ouu lous Dius e-s prouseyen amasse, touts que poden, en emlegant la lengue dous qui ne saben pas de letres, ha-ns audi las gautyous historis aprenudes au ras de la cue ouu une may ous yumpa. E tous lous bertades hilhots dou Biarn que deberen ha-s u plasé de-ns balha la loue ayude ta tourna hica en haunou la beroye parlature deus noustes payrans....

Disem adare quin s'ey heyte la partance de las courounes. Après habe tout suspesat à la roumane de Gastou Fébus, ta balha a cadu so qui s'ou poudé escade, qu'habem dat... »

Le jury s'appropriant les observations si justes qui précèdent a décidé de donner :

1<sup>o</sup> Médaille de vermeil, à M. Gardère, à Loubieng (Basses-Pyrénées) pour son excellente pièce : *Moun bilatye*.

2<sup>o</sup> Médaille d'argent, à M. Eyt-Hondaa, à Urdès (Basses-Pyrénées) pour sa chanson : *Mestyè d'amou*.

3<sup>o</sup> Médaille de bronze, à M. Léo Lapeyre, de Peyrehorade, (Landes) pour ses deux sonnets : *Aus camps é sou camü*.

4<sup>o</sup> Médaille de bronze : à M. Jean Paillassa, d'Idron (Basses-Pyrénées) pour sa pièce, *Ço qui rebi....*

Mention honorable, à M. Henri Paillassa, d'Idron (Basses-Pyrénées) pour sa pièce : *La mie prière*.

2<sup>o</sup> Mention honorable, à M. Baudorre, de Lombardia, (Basses-Pyrénées), pour sa : *Rouséto*.

## V

### Sujets libres : PROSE

Hors concours avec médaille de vermeil, M. Eugène Larroque, d'Orthez.

Voici comment le rapporteur de la commission de section, M. Lalanne s'exprime au sujet de l'œuvre de M. Larroque : « Cambo ».

« Nou s'ha pas calut lege gran hardeu d'arrèques ta endébina lou pay de la prose biarnese dens l'autou de *Cambo*. Lou sim de la mountanhe qu'ha beyt emblanqui-s é los aneyes apita-s l'ue suber l'aute, aquero nou pot buhe sus la soue plume toustems esberide e gautyouse. Coum dens las letres dou *Mercuré d'Orthez*, aprèses de coo en cade larè dou Biarn, qu'y ha u trentenat d'aneyes, qu'habem troubat en *Cambo* lou bertadè debisa douvable, dab lou sou ana, a beytz cops piperrat ou trufandè, mes a cops tabee adoubat de taa de gay et d'amou que la prose biarnese que-s pot quilha chens bergounhe au raz dous bersetz dous noustes pouètes aymatz. Tabee la jurade que he prouclam dou noum de mous de Larroque en lou hicant hore pa. E you dous escouliès lou mey moudèste mes lou purmè qui l'ha hèyt seguissi, dou coo enla qu'ou disí : Meste, que-b saludi ! »

1<sup>re</sup> médaille d'argent, à M. Espagnolle, d'Aspin, en Lavedan (Hautes-Pyrénées).

Nous avons déjà cité l'opinion du rapporteur de section, le docteur Dejeanne, sur l'œuvre de M. Espagnolle : le jury l'a faite sienne, en couronnant son récit intitulé : *Adius de pachet ad Cuyela*.

2<sup>e</sup> médaille d'argent, à M. Loussaletz-Artetz, de Pardies-Nay (Basses-Pyrénées), pour son conte : *La gouyate aus très maritz*, que M. Lalanne, le rapporteur de section, apprécie de la sorte : « Aqueyt counde qu'ey ourdit per u oubrè qui-s balhe grane ahide ta l'abiène, mes l'atrame què manque u drin. E per atrame que poudem dise la pensade è lou mout plaa biarnes. Qué balham a l'autou per counselh d'audi hère debisa lous bielhs d'Aussau qui han la lenque la mench entècade dou peys biarnes e de leje lous libis de Lespy, bertadès thesours tad aqueyzt qui nou saben encoere plaa e qui bolen aprene, »

Mention honorable : à M. Baudorre, de Lombardia (B.-P.), pour sa *légende de S<sup>te</sup> Quiterie* avec encouragements pour bien étudier son béarnais et le dégager des expressions trop françaises.

## VI

### Prix d'honneur

1<sup>o</sup> La médaille d'Or offerte par M. Louis Barthou, membre de l'Escole Gastou-Febus, député des Basses-Pyrénées, ancien ministre de l'Intérieur, a été décernée à

M. Simin Palay, pour l'ensemble de son œuvre.

2<sup>o</sup> La rose d'Or offerte par la Société de Biarritz-Association, a été décernée à

M. l'abbé Daugé, curé de Saron-S<sup>t</sup> Agnet, pour l'ensemble de son œuvre.

3<sup>o</sup> Une médaille de vermeil a été offerte à M. le Docteur Despagnet en reconnaissance du zèle et du dévouement, dont il a fait preuve dans l'organisation de nos fêtes de Biarritz.

4<sup>o</sup> Enfin, Messieurs, le Jury n'a pas hésité à décerner une médaille de vermeil à M. Xavier de Cardailhac, avocat à Tarbes, inspecteur

de la Société française d'Archéologie, auteur d'un livre charmant intitulé : *Jasmin*, dans lequel la genèse de l'Escole Gastou-Febus est spirituellement racontée. Son auteur restera comme l'historiographe de notre Escole, dont il a été l'un des premiers adhérents.

## VII

### Concours des Ecoles

Le Concours des Ecoles a été particulièrement intéressant et nous sommes heureux de profiter de l'occasion, que ce concours nous présente, pour remercier M. Fauré, inspecteur d'Académie des Basses-Pyrénées, de l'aimable concours qu'il a bien voulu nous prêter en ouvrant à nos programmes le *Bulletin départemental de l'Instruction publique*.

ECOLES SUPÉRIEURES. Sujet imposé : *Un conte du village*.

1<sup>er</sup> prix. Médaille d'argent : M. Jean Lapassade, de l'Escole supérieure de Nay pour son conte *lou Pater*.

2<sup>e</sup> prix. Médaille de bronze : M. Jacques Lonné, de l'Escole supérieure d'Oloron pour son conte : *Sent Sylbestre, patron de S<sup>te</sup> Couloume*.

ECOLES PRIMAIRES. Sujet imposé : traduction de la Fable, *Le Loup et le Chien*.

1<sup>er</sup> prix ex-æquo. Médailles d'argent : MM. Camille Gardère, de Loubieng (B.-P.); Jean-Baptiste Sallanobe, d'Arette (B.-P.).

2<sup>e</sup> prix. Médaille de bronze : M. Charles Lapassade, de Nay.

3<sup>e</sup> prix. Livres. Le volume de M. de Cardailhac : *Jasmin* : MM. Lacrouz, de Lanne-Barlanès (B.-P.); Antoine Camborde, de Nay (B.-P.); Raymond Larrieu, de Sauveterre (B.-P.); Auguste Duclos, de Vic-Bigorre (H.-P.).

Le rapporteur de section, M. Lalanne termine son rapport par ces mots, si judicieux et si vrais : « Leyetz las obres de Pelissou, yoenesse, e coum lou boste coo, lou boste debis sera biarnes... Seguitz la bie oun habetz caminat lous bostes purmès pas, maynadyes; hatz d'assiù à l'an qui bien gran cabau de sapience biarnèse, è siatz assertenatz que, en tribalhant à la glori de la « *pétite patrie* » qu'oubratz enta la grane qui aymam coum sabem ha au peys dou Biarn, suber tout e de tout lou nouste coo ».

## VIII

### Œuvres venant de départements étrangers à l'Escole

Il me reste enfin, Messieurs, à vous parler de cinq envois, fort intéressants venus de Départements étrangers à notre Escole.

La difficulté, pour nous, Gascons et Béarnais, d'apprécier, comme elles le méritent, des œuvres écrites dans des dialectes que nous ne possédons pas suffisamment, nous avait fait, tout d'abord, exclure du concours des collaborateurs confiants. Devant l'importance de certains de leurs envois nous avons pensé que nous devions répondre à leur confraternelle confiance par une reconnaissante réciprocité.

Une question budgétaire nous imposait, en même temps, une

regrettable parcimonie : une autre année, nous serons plus riches, nous pourrions nous montrer plus généreux.

Nous avons, dès lors, réservé à deux envois venus du Tarn-et-Garonne, deux médailles de bronze et une mention honorable à une pièce de vers venue de l'Hérault.

1<sup>re</sup> Médaille de bronze : M. *Albert Lafosse*, à la Gravière-d'Aveyron, par Montauban (Tarn-et-Garonne), pour sa Ruth au camp de Booz.

M. Albert Lafosse est un maître, qui fait, dans tous les concours, ample moisson de lauriers : nous regrettons de n'avoir pu lui offrir qu'une médaille de bronze.

2<sup>e</sup> Médaille de bronze : M. l'abbé *Baudonnet*, curé de Pompignan, canton de Grisolles (Tarn-et-Garonne), pour son excellente traduction du Psaume 137.

Mention honorable : M<sup>me</sup> *Elise Segui*, à Faugères (Hérault), pour sa traduction du même psaume.

Avant de clore ce rapport et m'inspirant de la pensée unanime du jury, je me permettrai d'adresser à tous les concurrents, aux lauréats, comme à ceux qui ont été moins heureux, quelques conseils, absolument indispensables et qui doivent être pris en très sérieuse considération si l'on veut donner et maintenir un cachet sérieux à nos concours.

Et d'abord, Messieurs les poètes, veuillez étudier la prosodie si vous voulez faire œuvre poétique : lorsque vous aurez adopté un mode, il faut le suivre du commencement à la fin.

Si vous ignorez — ce qui est parfaitement permis à des débutants, — les règles de la prosodie, consultez ceux qui la connaissent, étudiez et lisez les auteurs qui font loi : si vous ne vous sentez pas de force à faire de bons vers, attachez-vous à faire de la bonne prose.

N'est pas poète qui veut, ni en Français, ni en Gascon. Notre but d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier, n'est pas de faire des poètes ; mais bien plutôt *des romanisants*, c'est-à-dire des fidèles de la langue maternelle, que l'on honore aussi bien et souvent mieux en prose qu'en vers.

Nous vous dirons encore : si vous adoptez le dialecte de votre province, de votre canton — nous savons tous que notre béarnais, comme notre gascon varie parfois de canton à canton — restez fidèle à ce dialecte et, de grâce, ne l'amalgamez pas : l'unité de langage est une des premières conditions de succès. Nous admettons une exception très rare : si un terme manque dans votre dialecte pour exprimer une pensée, choisissez le suppléant dans le dialecte le plus voisin : mais surtout évitez le gallicisme. Ce n'est pas du *patois francisé* ou du *français patoisé* que nous voulons protéger et propager.

Il y a encore à respecter l'unité de l'orthographe. Comme l'a dit Mistral « à chaque dialecte son orthographe, mais dans chaque dialecte, unité d'orthographe. »

Nous savons que sur cette question on est encore divisé. Mais du moins, soyez d'accord avec vous-même ; gardez à la fin de votre œuvre, l'orthographe que vous avez adoptée dans vos premières

lignes. Un exemple entre cent : Si vous écrivez « *lou Seignou* » dans vos premières strophes, dans les dernières ne l'écrivez pas « *Senhou* » ainsi que certains d'entre vous l'ont fait.

Laissez-moi ajouter encore, que les *hiatus* ne sont pas plus permis en Gascon qu'en Français.

Personne, nous le répétons, n'est forcé de se faire poète : mais quand on ambitionne ce titre, il faut observer les règles qui seules, avec l'inspiration, peuvent le faire mériter.

Chaque bibliothèque cantonale possède une Grammaire et un Dictionnaire de notre regretté maître Lespy ; il vous faut les consulter nécessairement, ainsi que me l'écrivait le savant confrère Lalanne, de Bidache, « la grammaire de Lespy est à la fois un livre technique et un livre littéraire. Le dictionnaire, une véritable encyclopédie où l'on trouve tout ce qui peut être utile et agréable à un béarnais. »

Il en est qui peuvent s'en passer, un débutant ne le peut pas : il doit avant tout se pénétrer de ces deux beaux ouvrages pour s'aider puissamment dans son travail de recherche et de reconstitution de notre chère et vieille langue.

Le concours des sujets imposés eut pu être plus nombreux : il n'en est pas moins intéressant ; mais, une fois de plus, il nous a démontré la vérité du précepte de Boileau, précepte qui ne peut ni vieillir, ni se démoder : *vingt fois sur le métier*, etc.....

Rien sans travail et sans beaucoup de travail ! Les auteurs doivent se méfier d'une apparente facilité, se lire, se relire, se raturer et se raturer encore. Une œuvre lue dans un groupe d'amis et acclamée par eux, doit être revue, corrigée, peignée — passez-moi ce mot — deux fois plutôt qu'une, quand elle doit être soumise à un jury calme, consciencieux, impartial.

Je voudrais encore faire comprendre à nos bons conteurs et poètes gascons et béarnais que, même dans les concours à *sujet libre*, ils doivent s'attacher à n'envoyer que des morceaux absolument *inédits*, dans lesquels nulle personnalité ne saurait être admise : nous avons reçu d'amusantes historiettes de coin de feu, dans lesquelles on fait jouer un rôle à tel ou tel personnage vivant et connu ; on nous a envoyé des toasts et épithalames..... C'est bien pour l'intimité d'une table hospitalière ou du foyer familial : cela ne peut être admis pour un concours de Jeux-floraux.

J'avais l'an dernier signalé l'écueil, dans lequel, cette année encore, certains de nos amis sont tombés. Ce qui à notre grand regret, ne nous a pas permis de leur attribuer des récompenses sur lesquelles leur réel talent leur donnait le droit de compter.

A ceux-ci, je dis très amicalement : Courage, l'an prochain vous serez plus heureux.

Aux lauréats, j'adresse au nom de l'Escole Gastou-Febus les félicitations les plus cordiales et les plus affectueux remerciements.

ADRIEN PLANTÉ.

---

Qu'habem lou chégri d'aprène la mourt dou nouste brabe amic **Lucien Despilho**, réyén de Luc (Bigorre). Lou boun Diü sie la counsoulaciou dous qui ou plouren !

---

## LE BON VIEUX TEMPS

— Extrait du journal l'Avant-Garde Dax, 9 octobre 1898: —

### XLI

Où l'auteur, *pêcheur endurci*, prend à la ligne, pour la grande jubilation des *Gaston-Phœbus*, une provision de vieux dictons Landais.

Contre les chaleurs que nous venons de traverser, nos aïeux avaient un remède infallible, et vous conseillaient imperturbablement :

*As calou ?  
Mét-te debat l'Adou.*

Et si un naïf se félicitait du brouillard pour espérer plus de fraîcheur, on lui ripostait :

*Lou sou per debat la brume  
Ne pért pa la sou coustume.*

Quoi qu'il en soit, la pluie est venue « *chêt dise arrey* », pluie douce et bienfaisante, et j'entends déjà nos gamins crier aux ménagères.

*Plaou, plaou, Nicoulaou,  
Les abeilles ou casaou,  
Les crabes ou caoulet,  
Lou chichouns à le caoutère,  
Mache, mache le canèlle.*

Et elle nous est venue précisément du Midi et l'on sait qu'« *you mesure de bèn de miyoum que tire un sac de plouye* », et si vous préférez des vers :

*Bèn de mountagne é filhes de cabarèt  
N'an pas jamè patit le set*

On dit quelquefois : le vent chasse la pluie. Le Marensin, lui, vous répond d'un ton bourru :

*Bèn de mountagne,  
Pluye et hagne;  
Bèn de cap-sus,  
Pluye dessus;  
Bèn dou Nort,  
Pluye d'abort.*

Malheureusement, il n'a pas plu dimanche, et par conséquent la pluie ne durera pas, vu que :

*Se plaou d'aouan le mèsse,  
Toute le semane que bèsse.*

Mais n'êtes-vous pas d'avis qu'il ne faut pas ajouter plus d'importance qu'il ne convient à ces rancontars, ni trop étudier la lune parce que :

*Lou qui lioueye  
Que pegueye.*

Autrement dit :

*Lou qui espiye luoue ou luouè  
Ne pleye pa jamé lou gré.*

Et cependant, hélas ! depuis Adam, les sots sont en majorité, ce qu'un vieux campagnard de Chalosse avait traduit ainsi :

*Se lous pécs ne péguéyèben pa,  
Lous habinles que s'y carré hica.*

Conclusion : « *Se plaon, que plabi. Qu'éy heyt ou hour; qu'éy sèt mestures: n'éy mintyat couate, néy tournat très, espiat so que m damouré !*

Mais parler de maigre chère à nos *Gaston-Phœbus*, je radote évidemment ; ils sauront tous se pousser à une verte vieillesse en *minyán tout so que soune* :

*Mesture, aco ne soune pa, mé pan aco soune  
Aygue, aco ne soune pa, mè bin aco que soune,  
Pechotes, aco ne soune pa, mé carn aco que soune.*

*Pan ! bin ! carn !* c'est bien le souhait final qui s'adapte à merveille à nos joyeux Bayonnais et Biarrots, et que nos grands-pères exprimaient ainsi :

*Papa, mama, Cadette,  
E lou petit Cadet,  
S'en ban en permenade  
En lou coustat d'Anglét,  
Minya coque en salade,  
Quoque tranche de yamboun.  
Dap bin blan de Capbrétoun.*

JEHAN DE MONGAURIN.

---

## CORRESPONDANCE

---

Bayoune, lou 21 de setembre 1898.

*A Moussu ADRIEN PLANTÉ à Orthez*

Ataou doun qu'arribats dissapte prochén dat lous gouyats de l'*Escole de Gastou-Fébus* ?

Chens counèche aquere escole, que pensi qu'en debets esta lou meste : qu'abets le lencou prou desligade et le plume prou bibe per de co.

Que sabets ha ploura les madames en frances quen parlats de le *Crouts roudtye* et arride lous homis en gascoun quen parlats le lencou dou billatye, le lencou dous papouns !

Couant abets resoun, meste, d'entretine l'amou dou patoes biarnes et couan seri hurous d'entene lou Bayounes parla lou gascoun de Bayoune ?

Més aci les mamilles que troben *trop peuple* de parla gascoun ; les madames qu'es coustenten dou comprené et lous moussurots — couïllounots — n'es soubinen dou gascoun qu'à Paris !

A Paou, qu'es aoûte caüse : lous disnas qu'es hen en frances inthiou roustit et en patoës dou roustit aoü champagne...

N'an pas hounte, lous Paülins, de parla com parlaben d'aoüts cops. Dens le bite, à Loundres coum aoü Kamptchaka, quen dus Biarnes se soun recounechuts que debinen amicqs com thoïnes ; n'y a après arey à friyi pous aoüts.

Lou Bayounes, et, qu'es de mensch en mensch de Bayoune et de mé en mé de pertout, que finira per n'esta d'enlocq !

.....  
Abets jamé séguït lou camïn de le Nibe inthïa le Nasse, Billaranque ou Ustaritz ?

Si l'abets hëyt, que poudets t'ze benta de couneche meillou lous enbirouns de Bayoune que 26.000 Bayounes !

Et si t'zets promena per aqui capbat, couant abets debut prene plési à espia tan doucemen courre l'arribeyre blue !

De segu ne l'abets pas entenude — com entenen lou gabe — roula dat brut sous callaoüs. Tout choualot que s'en ba d'Ustaritz à Bayoune : qu'a dachat le sou houlie à le darère nasse ; ne saouïte pas mé de barratye en barratye com de Cambo aoü moulin de l'amicq *Chevalié* ! Nou ! qu'es sentisch fatigade d'abeche courut trop biste et saouïtat de trop haoüt !

Espiats le encouare, seguits-le : que camine doucemen com lous amoureux et le sou raoûbe blüe que semble dous amoureux redise l'esperéce !

Broye *Nibe* ! E cara dounc esta Parisien ou Angles per te couneche et t'ayma ?

Aquets quiet préféren à le *Marne*, acets n'aoüsen pas mé nabiga sus le *Tamise* qu'en se soun heyts berça per tu !

Praoûbe *Nibe* ! quit counesch à Bayoune sinou lous pesquedous à qui bailles lou murlou aryentat ou le carpe dorade ! sinou lou labouredou badut dens lou toun besiatdye et qui t'ayme pramo qu'es tustén blue, pramo que chéns fatigue com chéns aryen que l'as, toute le bite, embiat à Bayoune et rembiat à l'oustaou.

Chéns ets ne troberes per t'ayma et canta le béoutat de les tous ribes que l'estrandyé... ou lous hills de Gastou-Fébus si roulabes les tous aygues azurades aoüs pés dou bercéou dou *nouste Henric* !

Que t'aymi, you tabey, « Nibe » de le meye youenesse ! Près de tu qu'ey bibut lou téms de les cedades et lou téms de l'amou ! Maynatdye, dap lous meys rays de leyt, à Chaïroun, à Luc, qu'ey bibut for hurous ; qu'ey bébut de boun leyt de le baque bretoune, quin laquabe les mans soubén en déjunan, qu'ey bebut aygue fresque com houey n'en bëben pas !

Tout aco qu'es bien louen. Dous 5 rays de leyt ne soun pas mé que dus ; le guerre qu'en prenou ün et lou maoü lous dus aoüsts ! Yoyé, Batithieu, Pierre, praoûbes défuns ! couan abets gouastat lou naoürrigat de le bonne Suzoun, et tu, « mama Suzoun », qu'es partide trop biste per recébe dou sicoun hill inchiq dou bey qui lou hésébe tous lous yours !

Que parlabi gascoun quén yitabi callaoüs à la coudeyte quis balançabe sus le paille dou camïn ! mé houey, douman, toutyour que t'aymery en gascoun come en frances, mé n'aoüseri pas mé yita ibe peyre à l'aoüset de le « Nibe » : qu'agouri trop pou de

tuba l'aoüiserot qui n'a yamé désertat lous bords flourits de l'arribeyre gascoune.

Et bous amicq Planté si ne l'abets pas biste, binets un your le ha bisite: qu'es l'amigue dous poëtes, l'amigue dous amonrous, le grane amigue dou boun Isidore Salles!

Doucemen à l'aoüeilhe, aoü hiou dou courén, quet t'ze countera lous couplets qui pouyrats ha canta pous hills de Gastou Fébus,

L'amicq Moureu qui a sabut ayma l'endret oun t'es badut, qu'entenera benta dap plési les béoutats de le « Nibe »; belleou, si lou co l'a dits, que trobera un bachet per li ha admira et you pou promouena dat le sou aimable daoune et le maynade.

En choisin Despagnet, qu'abets plan réüssit. N'en counечи pas de mé biou ni de mé boun dehens le Facultat.

De le susprese de Despagnet qu'en gouayti de parla, mé si bo paria cinq sos, qu'en cargui de debia oun, dimundye, de 3 hores à chis, e seran segus de troba lous embitats.

— Los toros son de Camara? don Félix? — Si señor!

Doune ques entenut, qu'anerats, un béspe, bede ou rebede le noste « Nibe »; que le herats ibe cante aoüta broye qu'ere; lous hills de Gastou-Fébus, en le cantan, qu'oubrikan les aoüeilhes dous Bayounes et pous oubri leus oueilhs, sous charmes de le « Nibe », qu'aoüiran prou de Despagnet.

Si per le boste bisite, esperats inthia minoueyt, que beyrats, dens le Nibe, le reine dou céou s'y mirailha, au « cla de Libe » et les estelles s'y bagna.

Qu'auri boulut en vers t'zescrive aoü mey ayse, mé aban d'escrive le léncou dous dious que care counече le dous homis, et aquí que m'anégui!

D'ailous, lou gascoun de Bayoune, heyt de l'humou dous bieilhs corsaires bayounes, qu'es un gascoun heyt de trucs et de patacs et dens le bite. com à le pesque:

Qu'apéri un can un can  
Et Zola un cascan.

Dachats me m'acountenta d'escrive en praoüise, pramo qu'en vers qu'escriferi chéns rime ni resoun.

Lou bos dévouat,

Alexandrin PALHIOLHE.

P. S. — N'abets pas choisit lou mé méchan cousiné de Biarritz en prenen Sassissou.

Que beden qu'à Gastoun Febus qu'an lou béc fin!

A. P.

---

## A MOUS DE PALHIOLE

---

Dé ségu qu'anirey dap tu bède la Nibe,  
Ha sauta la coudeyte, audi lou rouchinhou:  
Chins badutz drin bielhotz, si bos, « au cla de Libe »,  
En batalan d'autz cops, débiséram d'amou  
En Gascou.

Si per cas, en camii bé troubam, qui-s argoeyte  
Cauque Madamisèle au beyt parlaa francès,  
Qué s'en arridéram coum s'en arrit la troeyte  
Dou pescayre ahamiat é qué séram courtès  
En Biarnès !

E tu, qui tan béroy, dé la lengue gascoune  
Ta m'escribe è t'has heyt l'aboucat amistous,  
U die calera, qué t'at permet Bayoune,  
Cantayre, t'anida per lou bousquet gaüyous  
Dous Gastous.

Adrien PLANTÉ.

Biarritz, 23 septembre 1898.

---

On nous a demandé les strophes que, de sa belle voix de chanteur-improvisateur, l'ami Milaa a lancées, à la fin du banquet en l'honneur de M. le maire de Biarritz. Les voici :

#### A LA MIE MUSE

---

Qu'ey ta beroy Biarritz !  
La maa toute estelade....  
Say drin dap you maynade ....  
Sies pas estounade



Puch que oey lous amics  
An heyt la gran' bachade  
Sies hurouse maynade  
Qu'ey tan beroy Biarritz  
La noeyt ensourelhade .....



E bous moussu Moureü  
L'haanou de queste bile  
*Soyez d'humeur tranquille !*  
Dap las mas aü chapeu  
Qué'p saludam Moureu !

---

*Dans notre prochain N<sup>o</sup> nous commencerons la publication de la tragédie Ste Quitteyre de M. l'abbé Daugé, qui a été couronnée au dernier concours de notre Ecole.*

---

Lou yérant : S. DUFAU.

---

*Pau, imprimerie Vignancour — Place du Palais.*